

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

A.1 Contexte et objet de la présente demande de renseignements (DR)

Résumé du projet

Mesures Canada (MC) entreprend le projet d'acheter un nouvel étalon gravimétrique pour le NH₃ pour la région de l'Ouest.

Description du projet

Compte tenu de l'importance du NH₃ sur le marché, MC souhaite s'acquitter de son mandat et s'assurer que les appareils utilisés dans le commerce sont conformes aux exigences de Mesures Canada.

Mesures Canada n'a pas fait l'acquisition d'un étalon gravimétrique pour le NH₃ depuis un certain nombre d'années et souhaite obtenir des commentaires et de la rétroaction sur les spécifications techniques demandées, qui sont jointes au présent document, à l'annexe A.

Objectifs

1. Obtenir les commentaires des intervenants de l'industrie à propos des questions décrites dans la présente DR.
2. Être à l'avant-garde de la nouvelle technologie pour remplacer le matériel courant habituellement utilisé pour les besoins opérationnels.
3. Travailler avec des intervenants externes pour promouvoir et établir de solides relations durables en vue de projets futurs. De nouvelles possibilités de formation peuvent également être offertes, ce qui correspond à l'orientation stratégique de l'organisme (MC).

A.2 Nature de la demande de renseignements

Obtenir les commentaires des intervenants de l'industrie à propos des questions décrites dans la présente DR. L'objectif de la présente DR est d'acquérir des connaissances et des renseignements techniques à propos de nos besoins (étalon gravimétrique pour le NH₃) pour pouvoir entamer un processus concurrentiel d'une manière qui permettra d'améliorer l'accès, l'équité et les résultats et ce, dans le meilleur intérêt de l'État et des Canadiens.

Informers les fournisseurs qu'ils peuvent proposer des améliorations aux exigences techniques contenues à l'annexe A.

A.3 Nature et présentation des réponses attendues

Mesures Canada acceptera un ou plus des éléments suivants :

- une invitation à une visite des lieux;
- des vidéos et des téléconférences;
- tout commentaire envoyé par courriel.

A.4 Frais liés aux réponses

Le gouvernement du Canada ne remboursera pas les dépenses effectuées pour répondre à la présente DR.

A.5 Traitement des réponses

a) **Utilisation des réponses** : Les réponses ne seront pas évaluées officiellement. Toutefois, le Canada pourra les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'acquisition ou des documents préliminaires joints à la présente DR. Le Canada examinera toutes les réponses reçues avant la date de clôture de la DR. Cependant, s'il le juge opportun, il pourrait examiner les réponses reçues après la date de clôture de la DR.

b) **Équipe d'examen** : Une équipe d'examen composée de représentants du client (le cas échéant) et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) examinera les réponses. Le Canada se réserve le droit d'embaucher des experts-conseils indépendants ou d'utiliser des ressources du gouvernement, s'il le juge nécessaire, pour examiner des réponses. Les réponses ne seront pas nécessairement toutes examinées par l'ensemble des membres de l'équipe d'examen.

c) **Confidentialité** : Les répondants doivent indiquer les parties de leur réponse qu'ils jugent de nature exclusive ou confidentielle. Le Canada traitera les réponses conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*.

d) **Activité de suivi** : Le Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec des répondants pour leur poser des questions supplémentaires ou leur demander des précisions quant à un aspect ou un autre d'une réponse. Les questions supplémentaires seront envoyées à tous les répondants par souci de transparence.

A.6 Contenu de la présente DR

- a) La présente DR contient des questions précises à l'intention de l'industrie.
- b) La présente DR comprend un document sur les exigences détaillées, à l'annexe A.

A.7 Questions à l'intention de l'industrie

- Y a-t-il une fonctionnalité du produit qui manque dans les critères techniques?
- Est-ce qu'une licence d'exploitation devrait être comprise dans les critères techniques?
- Est-ce qu'une formation sur le produit peut être offerte?
- Est-ce que les données techniques peuvent être améliorées?
- La date de livraison de l'étalon indiquée à l'annexe A peut-elle être respectée?
- Quel est le coût prévu pour livrer le produit fini?

A.8 Demandes de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, le Canada ne répondra pas nécessairement par écrit aux demandes de renseignements des fournisseurs ou ne distribuera pas nécessairement les réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions relatives à la présente DR peuvent les faire parvenir à la personne suivante :

Shabornee Dasgupta – Agente d'approvisionnement
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Mesures Canada
shabornee.dasgupta@ised-isde.gc.ca

A.9 Présentation des réponses

a) Délai de présentation des réponses et adresse : Les fournisseurs intéressés doivent envoyer leur réponse à l'adresse courriel de l'autorité contractante mentionnée ci-dessus, avant l'heure et la date indiquées à la page 1 du présent document.

b) Responsabilité relative au délai à respecter pour le dépôt des réponses : Il incombe au répondant de veiller à ce que sa réponse soit envoyée à la bonne adresse et dans les délais prescrits.

c) Identification des réponses : Le répondant devrait s'assurer que son nom, son adresse, le numéro de la demande et la date de clôture sont clairement inscrits dans la réponse.

ANNEXE A. Critères techniques (exigences)

Exigences relatives à la remorque	<ul style="list-style-type: none">- La longueur hors tout maximale ne doit pas dépasser 18 pi, la largeur hors tout maximale est la limite permise par la loi sur les autoroutes du Canada et la hauteur hors tout maximale est de 8 pi, y compris l'étalon.- Cadre d'une capacité minimale de 7 000 lb et maximale de 10 000 lb.- Rotule d'attelage de 2 5/16 po.- Connexion électrique standard à sept (7) broches de la remorque au camion.- Quatre (4) vérins de mise à niveau à enroulement latéral.
-----------------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Un (1) vérin de flèche. - Feux de freinage et de sécurité à DEL appropriés. - Extincteur de 20 lb fixé et facilement accessible. - Câble de mise à la terre électrostatique de 50 pi avec retour automatique. - Pneu de secours permettant le montage avec une clé pour écrous de roues. - L'ensemble de la remorque devrait être recouvert d'un revêtement en poudre pour empêcher toute détérioration. - La remorque n'a pas besoin d'être fermée mais si la réglementation le permet, ce serait préférable. Si c'est fermée la remorque doit être dotée de portes sur les côtés et à l'arrière qui permettent d'accéder à tous les composants du système d'étalonnage. Les portes doivent être munies de serrures et de vérins à gaz, ou un produit équivalent, ou être des portes à ouverture latérale verrouillables. L'enceinte doit être adéquatement ventilée pour une utilisation avec du NH₃. - La porte arrière de la remorque doit être dotée d'un panneau d'accès verrouillable permettant de voir l'indicateur de la balance lorsque la porte est fermée. La remorque doit être munie de freins électriques appropriés, avec connecteur standard et rupture d'attelage. - La remorque doit être dotée d'une rallonge électrique d'au moins 100 pieds avec un disjoncteur de fuite de terre et un support de rangement. - La remorque doit être munie d'un éclairage intérieur à DEL, à sécurité intrinsèque, adapté à un environnement de travail de 24 heures. - Option privilégiée – La remorque est dotée, à l'avant, d'un espace de travail convenant à l'utilisation d'un ordinateur portable, qui comprend une alimentation électrique, un siège, de l'éclairage, et qui est accessible sans marcher sur la balance. - Une boîte de rangement aux dimensions suivantes : environ 90 x 50 x 50 cm, qui doit pouvoir être verrouillée avec un cadenas. La boîte est facultative s'il n'y a pas d'espace de travail dans la remorque. - La remorque doit être dotée d'un flexible de retour de produit d'au moins 60 pieds, sur un dévidoir rétractable à commande électrique et pouvant être détaché du réservoir. Le dévidoir doit pouvoir être détaché du dispositif de rétraction pour permettre le déroulement à la main.
Exigences relatives à l'étalon	<ul style="list-style-type: none"> - Récipient sous pression d'au moins 500 L (ou capacité standard la plus proche, mais inférieure à 600 L); <ul style="list-style-type: none"> - Pompe et tuyaux appropriés pour permettre la vidange du récipient sous pression. - L'étalon doit être fixé de manière sûre et solide à une balance électronique, avec des moyens permettant de le retirer, si nécessaire. - La balance doit également être dotée d'un système permettant de décharger le réservoir et le cadre des cellules de pesage pendant le transport.
Exigences relatives à la balance	<ul style="list-style-type: none"> - - La balance doit avoir une portée d'au moins 500 kg de plus que le poids à vide du récipient sous pression et de tout autre matériel suspendu. - L'échelon de la balance ne doit pas dépasser 0,05 kg (de préférence, 0,02 kg).

	<ul style="list-style-type: none"> - L'indicateur de la balance électronique doit être visible depuis l'arrière de la remorque, et depuis les robinets des tuyaux d'entrée et de sortie. - La balance doit permettre de charger des poids d'au moins 12 à 20 kg de chaque côté et la remorque doit disposer d'un espace d'entreposage sûr pour ces poids, à proximité de l'endroit où les poids sont chargés sur la balance. - L'indicateur de la balance doit être installé à l'arrière de la remorque et être facilement visible depuis la porte arrière ouverte. -
Exigences relatives aux tuyaux	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les tuyaux en aval du réservoir doivent être des tuyaux de 1,5 po. - Pour satisfaire à toutes les exigences juridiques relatives au NH₃, utiliser des robinets à papillon lorsque des robinets sont requis. - Tous les tuyaux de vidange doivent être inclinés vers le bas pour permettre une vidange complète. - Pompe centrifuge de 0,75 à 1 HP, 120 V c.a., 15 A, non installée sur la balance. - Le tuyau de 1,5 po pour NH₃ doit avoir une longueur approximative de 20 m et être doté d'un pistolet ACME de 1 3/4 po raccordé au moyen d'un raccord de rupture.
Exigences électriques	<ul style="list-style-type: none"> - Doit comporter une prise standard monophasée mise à la terre de 120 V c.a. pour fournir une alimentation externe avec des rallonges ou des génératrices. - Tous les composants de commande doivent être antidéflagrants. - Le circuit doit comporter un disjoncteur de fuite de terre, des interrupteurs de commande pour chaque pièce d'équipement, le cas échéant, et une prise au cas où d'autres appareils auraient besoin d'être branchés. - Les interrupteurs de commande devraient être placés à des endroits convenables d'un point de vue ergonomique, le plus près possible de l'équipement qu'ils commandent. -